

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 18 mai 2017

Absent(e)s excusé(e)s : Dominique CHAMBON, Sandrine CANNARD

Réuni au lieu ordinaire de ses séances, le jeudi 18 mai 2017, à 20 H 30, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire, le Conseil Municipal de Varennes-Saint-Sauveur a :

Approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 6 avril 2017.

Dossier subvention DRAC pour restauration archives

Le Maire informe les membres du conseil municipal que des devis ont été demandés concernant la restauration de documents d'archives et l'archivage. Le montant total des devis est de 4868€ (2142 € pour la restauration et 2726 € pour le classement).

Ce projet peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la Direction Régionales des Affaires Culturelles de Bourgogne Franche Comté. Le taux maximum de la subvention est de 50% pour la restauration des archives.

Décide de présenter un dossier pour le projet de restauration de documents d'archives afin de solliciter l'aide financière au titre de la DRAC, qui pourrait être de l'ordre de 1000€.

Dossier subvention « vergers de sauvegarde »

Le maire informe les membres du conseil municipal que des devis ont été demandés concernant un appel à projets de « vergers de sauvegarde ». Le montant total est de 3123,99 € et ce projet peut faire l'objet d'une demande de subvention auprès de la Région Bourgogne Franche Comté avec un taux maximum de subvention de 70%.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à 1 voix contre, 4 abstentions et 8 pour de présenter un dossier pour le projet de création d'un verger de sauvegarde et de demander l'aide financière à la Région.

Renouvellement bail orange

Un bail a été établi le 17 juin 2005 pour une durée de 12 ans avec l'opérateur Orange concernant la location d'emplacement pour installation d'antenne dans le clocher de l'Eglise de Varennes-Saint-Sauveur. Ce bail arrive à échéance et doit être renouvelé.

Le nouveau bail serait accepté moyennant une location annuelle de 1300 € nets. De convention expresse entre les parties le loyer sera augmenté annuellement de 1%.

Accord à l'unanimité pour renouvellement du bail orange pour une durée de 12 ans.

Bureau de vote élections législatives :

<u>11 juin 2017</u>		<u>18 juin 2017</u>	
De 8h à 13h	De 13h à 18h	De 8h à 13h	De 13h à 18h
S CANNARD J-M LONGIN T MAZUE J-L MAGNIN	F GUIGUE B PRELY F CANNARD M-P BOURDON	M-P BOURDON T PIRAT K MICHEL CH TRONTIN	J-L MAGNIN O JAME S FERRIER S CANNARD

Décisions modificatives :

- Budget assainissement :

Afin que le crédit pour dépenses imprévues ne soit pas supérieur à 7,5 % des dépenses réelles prévisionnelles de la section :

Dépenses de fonctionnement c/022 (dépenses imprévues)	- 3871 €
Dépenses de fonctionnement c/61523 (entretien de réseaux)	+3871 €

- Budget épicerie relais :

Le montant de l'annuité en capital n'étant pas couvert par les ressources propres :

Recette d'investissement c/1641 (emprunt)	- 3711 €
Recette d'investissement c/1388 (autres subv. d'invest.)	+3711 €

Questions diverses :

- La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire au moment du vote. Elle doit être demandée à toute personne qui vient voter.
Un rappel de cette obligation sera fait au panneau lumineux, dans les journaux et une affiche sera apposée sur la porte d'entrée du bureau de vote.
- Informations sur l'urbanisme en cours (permis de construire, déclaration préalable)
- Délibération à prendre pour participation 2017 de la commune au FSL (fonds solidarité logement) géré par le Département de Saône-et-Loire. La cotisation pour l'année 2017 est de 0,35 € par habitant soit pour la commune de Varennes-Saint-Sauveur 405,65 €. Accord à l'unanimité du conseil municipal.
- La subvention concernant l'école de musique pour les adultes doit être revue chaque année. Pour l'année 2016/2017 elle était de 115 € par adultes.
Vote du conseil municipal : 5 abstentions et 8 pour
La subvention est renouvelée pour l'année 2017/2018 pour le même montant soit 115 € par adultes.
- Le maire informe le conseil municipal d'un courrier reçu en mairie et émanant de la compagnie nationale du Rhône et concernant un projet éolien sur la commune. Le conseil municipal, après délibération, donne un avis défavorable à ce projet.

- Accord de prêt de la salle d'évolution à un groupe de jeunes de la commune pour entraînement de Hip-hop. La salle est mise à leur disposition le vendredi de 19h à 21h, le samedi de 15h à 18h et le dimanche de 14h à 16h et ce que jusqu'à la fin des vacances scolaires d'été.
- Informations sur les travaux de canalisations de la Laiterie : les travaux sont terminés.

Varenes Saint Sauveur, le 1^{er} juin 2017.

**Le Maire,
Jean-Michel LONGIN**